


# HODAN



*ma ville*

Bulletin Municipal  
JANVIER 2020 - N°148



La municipalité vous présente  
tous ses voeux pour  
la nouvelle année

date butoir  
pour s'inscrire  
**7 février  
2020**

## Cas des jeunes majeurs

Pour les jeunes Houdanais de 18 ans ayant fait leur démarche de recensement militaire dans les 3 mois suivant leurs 16 ans et n'ayant pas déménagé depuis, l'inscription est automatique. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

\* Les jeunes majeurs (moins de 26 ans) domiciliés chez leurs parents fournissent le justificatif de domicile de leurs parents

## Cas du gérant ou d'associé majoritaire ou unique :

Cette qualité est possible pour toute personne qui, sans figurer au rôle d'une des contributions directes communales, a pour la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique, d'une société figurant au rôle.

## Cas des électeurs s'inscrivant sur la liste complémentaire municipale et européenne :

\* CERFA de demande d'inscription obligatoire en raison de la déclaration sur l'honneur que les ressortissants d'un état membre de l'Union européenne autre que la France doivent signer.

## Cas d'hébergement par un tiers :

\* Fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, la photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.

Le demandeur doit fournir en plus un justificatif à son nom et à l'adresse de l'hébergeur.

## POUR S'INSCRIRE

Les pièces à fournir doivent être présentées obligatoirement avec les originaux des documents.

\* Carte nationale d'identité de l'intéressé ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans à la date de la demande d'inscription.

\* Justificatif de domicile établi au nom de l'électeur à une adresse située dans la commune.

Tout changement d'adresse doit être signalé en mairie afin de permettre à l'électeur de recevoir sa nouvelle carte électorale. La demande peut être effectuée en mairie ou par courrier.

## VÉRIFIER SON INSCRIPTION

Dans le cadre de la réforme de la gestion de la liste électorale et la mise en place du répertoire électoral unique, vous pouvez désormais interroger directement le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Si vous n'êtes pas retrouvé par cette application, vous pouvez prendre contact avec la commune ou déposer une demande d'inscription sur les listes électorales au service Etat Civil de la mairie.

## ATTENTION

aux CHANGEMENTS  
de BUREAUX de VOTE

L'attribution du bureau de vote, à Houdan, se fait en fonction de la rue où est domicilié l'électeur.

Le bureau de vote de la mairie étant surchargé, il a été procédé à un nouveau découpage électoral.

Les habitants de la route de Boutigny, route de Bû, rue de la Prévôté, Impasse des Terres Chaudon, Impasse du Puits, rue des 4 Tilleuls, rue du Saule Guérin, Sente à Morlon, rue du 8 mai, impasse de la Prévôté, Sente des Prunus, Porte d'Épernon et Allée de la Vierge

- **ne votent plus à la Mairie**  
- **votent à la salle des Fêtes.**

## QUI ?

- Être français ou ressortissant européen
- Avoir 18 ans révolus
- Être domicilié dans la commune ou être contribuable au titre d'une contribution directe depuis au moins 2 ans (dans ce cas, fournir une attestation du centre des impôts)

## OÙ ?

- au service Etat civil de la Mairie
- par correspondance au moyen du CERFA n°12671\*0
- par internet sur :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22  
mars 2020

En raison des élections municipales prochaines, il n'y a pas d'édito de notre Maire Jean-Marie TETART dans ce numéro du «Houdan ma ville», car en période électorale les élus sont tenus à un devoir de réserve sur les supports municipaux.

## Pour voter vous devez :

- être inscrit sur les listes électorales
- prouver votre identité (commune de plus de 1000 habitants)

## LA CARTE D'ÉLECTEUR N'EST PAS UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

Les documents à présenter au moment du vote dépendent de votre nationalité.

Ils doivent être en cours de validité à l'exception de la carte d'identité et du passeport, qui doivent être valides ou périmés depuis moins de 5 ans)

### Vous êtes Français

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité avec photographie ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

### Vous êtes Européen

- Carte nationale d'identité délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité
- Titre de séjour
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité avec photographie ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité militaire ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

L'évolution de la population de la commune qui a atteint 3682 habitants conduit à de nouvelles caractéristiques pour la formation et la composition du conseil municipal.

Le nombre de conseillers municipaux passe ainsi de 23 dans le conseil actuel à 27 dans celui à former en mars prochain. Il faut noter que la loi exige également que deux conseillers « remplaçants » complètent la liste. Cette disposition vise à éviter, dans les conseils municipaux où une seule liste serait représentée, qu'une élection partielle soit nécessaire dans le cas où le Maire n'assumerait plus ni sa fonction de maire ni de conseiller.

Les listes sont obligatoirement paritaires et doivent alterner femmes et hommes.

Le nombre maximum d'adjoints passe de 6 à 8, le Maire pouvant toujours à accorder des délégations à des conseillers délégués. La parité est aussi requise au niveau de l'effectif des adjoints mais sans l'obligation d'une séquence femme homme, etc.

Le nombre de délégués du conseil municipal de Houdan au sein du conseil communautaire passe aussi de 6 à 7. Ces conseillers sont « fléchés » sur la liste qui se présente aux élections c'est-à-dire que leur nom est indiqué. En votant pour une liste, on vote alors aussi pour élire les délégués de la commune au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Assurez-vous que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour pouvoir participer à ces élections importantes pour votre vie quotidienne.



Après plus de 35 ans dans cette fonction dans le Pays Houdanais, dont 15 années au service de notre commune, après avoir rajouté 2 ans de service supplémentaire par rapport à l'âge légal de son départ, tellement il a aimé sa mission auprès de la population, notre Garde Champêtre PASCAL HERVÉ, prend sa retraite.

Apprécié de chacun, pour son dévouement, son professionnalisme, sa disponibilité, sa grande gentillesse et son sourire, Il est devenu au fil des années une véritable figure locale.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, dont nous ne doutons pas qu'elle sera bien remplie.

## Personnel municipal : ça bouge !

Sébastien FOUQUET-MORIN a pris ses fonctions le 4 novembre 2019 en tant que policier municipal.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La commune a fait intervenir début novembre un spécialiste afin qu'il détruise un nid de frelons asiatiques. Ce nid était perché à 20m dans un arbre situé sur le domaine public.

### N'agissez pas seuls !

Si vous avez besoin de conseils sur ce sujet, d'informations diverses, ainsi que la liste des entreprises 3D (désinsectisation, dératisation, désinfection) ayant signé une charte des bonnes pratiques en matière de destruction (régulièrement mise à jour) Renseignements sur :

<http://www.fredonidf.com/index.php>



Nid de

Frelons asiatiques



## La statue de Sainte Anne nous a été rendue

C'est dans la nuit du 12 au 13 octobre 1973, dans notre église, en même temps que 4 autres statues, que cette statue en bois polychromé du 16<sup>ème</sup> siècle a été dérobée. Elle a ensuite disparu de notre territoire pendant 46 ans. Elle a été repérée en 2012, dans une annonce de mise aux enchères en Allemagne, par un groupe chargé d'identifier les objets volés de nature artistique. Il aura fallu toutes ces années pour que soient menées les enquêtes par les différents organismes (Interpol, Eurojust, Parquet de Versailles...), et pour qu'elle sorte du lieu où elle avait été stockée en Allemagne durant ce temps, et revienne enfin à Houdan, sa place d'origine. En juin dernier, elle a fait une halte en mairie, en présence de Mr Le Maire, de quelques adjoints, du personnel, du Père Bothuan, et de Mme Crnokrak, Conservateur des Antiquités au Département.

Une halte afin de la dégager momentanément de la caisse qui la protégeait pendant son transport, de constater son état, prendre un maximum de photos qui permettront de mesurer les dommages que les années ou les différents possesseurs ont pu lui faire subir, et déterminer si une restauration est nécessaire et possible.

Elle est retournée ensuite dans le confort capitonné de son écrin et a été mise à l'abri dans un endroit sécurisé, pour le temps des analyses et des mesures à prendre en prévision de son retour, un jour, dans notre église, sans qu'elle n'ait plus à craindre les détrousseurs ou autres truands, qui l'ont tenue éloignée si longtemps de chez nous.



# Hommages

Nous avons tous été touchés et sincèrement peinés d'apprendre le décès d'Annick CHAIGNEAU le 23 août 2019.

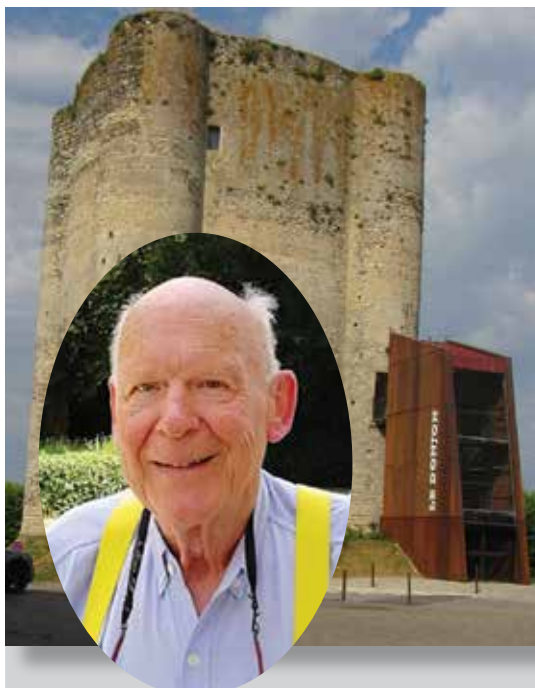
Belle et bonne personne, gentille, dévouée, souriante, disponible, à l'écoute... elle a fait l'unanimité dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue, côtoyée, quel que soit le domaine dans lequel on avait pu la croiser.

Élue municipale dans notre commune pendant trois mandats successifs, d'abord comme conseillère municipale puis comme premier adjoint, durant toutes ces années, elle s'était chargée de la vie associative mais répondait aussi présente à toutes les sollicitations de ses collègues avec un investissement sans pareil. Pour les 19 années qu'elle a vouées au service de la commune, le conseil municipal avait décidé à l'unanimité en décembre 2014 qu'elle



méritait d'être honorée pour son dévouement, et l'avait donc nommée Maire Adjoint Honoraire. Investie, à l'écoute, efficace et tenace, Annick savait aussi faire preuve de décontraction et de fantaisie. Parce qu'elle n'était pas qu'une élue, elle était aussi une femme, une mère, une grand-mère, une amie, qui traversait comme tout un chacun les joies et les peines d'une existence bien remplie.

Qu'elle repose en paix. Elle l'a largement mérité.



Le 24 décembre, dans la plus grande intimité voulue par sa famille, de nombreux conseillers municipaux ont tenu à accompagner leur collègue et leur ami Alain STEINER inhumé au cimetière de Houdan. Ils l'ont fait pour eux-mêmes mais aussi en représentation de notre ville.

On ne sait quels mots utiliser pour dire la belle personne qu'il était, sa bienveillance vis à vis de chacun d'entre nous, sa passion pour notre donjon tant de fois escaladé, sa droiture, sa force qui se moquait de la maladie qui finit toujours par gagner.

Cette maladie il l'a combattue pendant des années avec discrétion, force, indifférence comme si elle n'existait pas continuant ses activités de conseiller municipal élu en 2008, mettant son amour du patrimoine, son expérience d'architecte au service de notre ville. Cette expérience d'architecte qu'il a dû renouveler en accompagnant la restauration de notre donjon mais il en a été ravi. Il en a dessiné les meubles, les agencements comme il a accompagné l'opération de la cour des arts. Son écriture régulière, ses croquis précis ont marqué beaucoup d'entre nous. Ils étaient les reflets de sa personnalité.

Nous avons dit au revoir à Alain mais il continuera à être présent dans les escaliers du donjon, dans ses coursives, dans ses chapelles.

## Actualités municipales

### Etat civil

La protection des données personnelles, est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés ».

A ce titre, nous ne publions désormais dans le bulletin municipal, que les enregistrements sur le registre de l'état civil, pour lesquels les personnes concernées auront donné leur accord.

### mariages



1<sup>er</sup> juin  
Florence FRAISSE - Alexis GARBE



15 juin  
Nathalie GUITTON - Arnaud GILIBERTI



27 juin  
Sylvie BONGRAND - Jean-Pierre PROUST



27 juillet  
Alexis LE CASTEL - Jean-François CHEVRIER

8 juin  
Lydie DEGRI  
Christian LOURENÇO DOMINGUES

22 juin  
Tiphaine BRUEZIERE - Rémi COQUEL

29 juin  
Elisabeth MOLLOT - Gilles NORMAND



## Panneaux d'informations numériques

Pour répondre aux besoins de vitesse de communication et d'information, permettre aux promeneurs, mais aussi aux visiteurs, ainsi qu'aux

automobilistes de passage dans notre commune, d'avoir des informations permanentes, et d'être avertis au plus tôt quand c'est nécessaire, la municipalité a fait installer depuis le mois d'août des panneaux d'informations numériques.

Deux sont déjà en place et en fonction, l'un sur le parvis de la mairie, l'autre au rond-point du Cygne. Un troisième, prévu à l'entrée de Houdan, par la rue d'Epernon, va bientôt venir agrandir cette flotte.

Ils ne sont pas prévus pour faire de la publicité. Mais les associations houdanaises qui le souhaitent peuvent les utiliser pour communiquer leurs événements. Un courrier spécifique leur a été adressé à ce sujet.



## en ligne !

Le site internet officiel de la ville est en ligne. Vous pouvez dès à présent le visiter, vous en servir pour vos démarches, prendre un rendez-vous

avec un élu, signaler un problème, chercher des renseignements,... en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Nous avons souhaité qu'il soit le plus complet et utile possible, sans pour autant vous éloigner de nous. Il a demandé de nombreuses heures de travail, car une ville comme la nôtre, dans sa « tranche » d'habitants, a besoin de tous les services à l'égal d'une ville beaucoup plus grande.

Les fonctionnalités principales étant en place, nous n'avons pas souhaité attendre plus longtemps avant de vous permettre de profiter de ce nouveau service. Certes, il manque encore quelques textes, des petites erreurs n'ont peut-être pas encore été corrigées, mais sa mise en service ne sera pas gênée par les modifications et ajouts que nous allons poursuivre.

## HOUDAN du bout du monde

On fait parfois des rencontres surprenantes et on s'enrichit de les avoir faites. C'est ainsi que nous avons rencontré Alain, 81 ans, habitant de Nouvelle Calédonie, et qui a pour patronyme le nom de notre commune : HOUDAN.

Il a découvert il y a quelques années, à l'occasion d'un passage en France et dans la région, qu'il existait une commune portant le même nom que lui. Curieux, il a fait le détour pour la découvrir, et s'est pris d'affection pour elle.

A l'occasion d'un autre de ses passages par chez nous, il a rencontré Monsieur le Maire, et il a été décidé que nous lui enverrions le Houdan Ma ville, à chaque fois qu'il paraîtrait, afin qu'il puisse avoir des nouvelles de la commune avec laquelle il se sent lié par le nom.

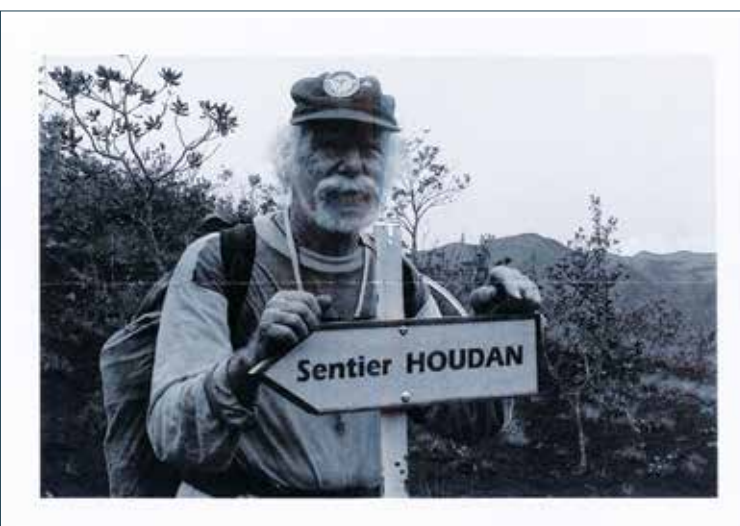
Alain HOUDAN, à 81 ans, ignore tout et ne s'intéresse pas du tout aux réseaux sociaux, portables, ordinateur... Email et like sont pour lui des concepts dont il n'a pas la moindre idée.

Et dans les dernières nouvelles qu'il nous a données, il nous a appris que, guide passionné par la randonnée, il avait fait la demande pour que le sentier qu'il a si souvent parcouru et entretenu porte son nom (et le nôtre) tout comme le mont auquel il permet d'accéder.

Un sentier Houdan pour aller sur le Mont Houdan, au bout du monde, voilà qui, vu de notre donjon, n'est pas banal et mérite qu'on en parle !

Et on pourrait peut-être faire plus... Alain n'est pas sur le net, mais il a une boîte aux lettres réelle... Si vous lui écrivez pour lui envoyer un petit bonjour de notre Houdan, son bout du monde à lui ? Voilà qui pourrait le surprendre, mais surtout, lui faire très plaisir...

Alain HOUDAN, B.P. 11397, 98802 Nouméa Nouvelle Calédonie



# Autorisations d'urbanisme

## Déclarations préalables autorisées

- SIBEL ENERGIE – panneaux photovoltaïques – 333 rue des Clos de l'Ecu
- M. LAMAS – volets + clôture – 12 allée du Val de Vesgre
- M. PLEJ – changement de destination – 66 rue des Mèches
- SCI NOUNOUSSE – extension – 43 rue des Jeux de Billes
- M. BARIS – extension – 13 avenue de la République
- H2R ENERGIES – panneaux photovoltaïques – 8 route de Boutigny
- M. LE DEVEHAT – réfection de toiture – 11 rue du Champ Morand
- GESTION PIERRE CARDIN – modification de toiture – 7 rue Saint Mathieu
- M. PIQUE – remplacement de menuiseries – 656 rue des Clos de l'Ecu
- M. REAU – aménagement garage – route de Bu
- M. YVIQUEL – Clôture – 590 rue des Clos de l'Ecu
- Mme VANGASSE – façade commerciale – 24 Grande Rue
- M. FOUCHE – réfection de toiture – 25 rue de l'Enclos
- M. LE GALLAIS – réfection de toiture – 20 rue des Vieilles Tanneries
- M. DELALEINE – remplacement portail – 30A rue des 4 Tilleuls
- M. PLEJ – modification de façade – 66 rue des Mèches
- Mme MELLERIO – façade commerciale – 33 Grande Rue
- M. BOURGUIGNON – ravalement + porte de garage – 32 rue des 4 Tilleuls
- M. BOYER – ravalement + menuiseries – 8 rue des Jeux de Billes
- Mme CHARRIER – remplacement menuiseries – 9 rue du 8 Mai
- CCPH – division d'un ERP – Route de Bu
- SARL SUSHI BEYNES – Ravalement + menuiseries – 132 rue de Paris
- Mme DA SILVA – remplacement porte + portail – 15 avenue de la République
- Mme KERGUEN MINGAUT – isolation extérieure – 13 rue du Parc
- SAS CORNER 33 – store banne – 33 Grande Rue
- M. BAPTISTE – Verrière – 16 rue de la Planche Imbert
- M. SANZ – clôture + auvent – 29 rue du 11 Novembre
- SARL EDELAHAYE – façade commerce – 43 Grande Rue
- M. DEZ – clôture – 120 rue de Paris
- GRAINE DE BEAUTE – façade commerce – 43 rue de Paris
- M. RIBADEAU – réfection de toiture – 16 rue des 4 Tilleuls
- Mme DESCHAMPS – clôture – 180 route de Champagne
- Mme LELIMOUZIN – isolation extérieure – 115 rue des Remparts
- SCI LA COM ET DY – façade commerce – 45 Grande Rue
- M. JAQUIN – remplacement châssis de toit – 1 rue du Moulin d'Olivet
- L'ATELIER NAIL BY M – façade commerce – 35 rue de l'Enclos
- M. et Mme DE ANUNCIACAO – clôture – 8 rue du Parc
- Mme BOSHER – création d'une lucarne – 6 allée du Val de Vesgre
- M. SILAS – abri de jardin – 20 rue du 11 Novembre
- M. PLEJ – extension – 40/44 rue des Mèches
- M. YVIQUEL – clôture – 590 rue des Clos de l'Ecu
- M. CARON – isolation extérieure – 19 rue du Parc
- M. BEAUVAIS – aménagement grange – 9 bis rue de la Pie
- COMMUNE DE HOUDAN – division – rue du Moulin d'Olivet
- M. LUTRAT – changement de destination – 28 rue de l'Enclos
- SCI D'ANTAN – modification de clôture + ravalement – 10 rue des Garennes
- SAS COCOON HOUDAN – façade commerce – 58 rue de Paris
- Mme CHABERT – Véranda – 69 bis rue de Paris
- SARL LE FOURNIL DE L'EGLISE – façade commerce – 46 Grande Rue
- M. BURLOT – modification de façade – 16 bis rue de la Pie
- SCI BP MIXTE – réfection de toiture – 198 rue des Clos de l'Ecu
- SARL MARC BAUBION – changement de destination – 340 rue des Abreuvoir

## Permis de construire autorisés

- GFR BEATRIX ET SES ENFANTS – extension bâtiment agricole – L'Osier à Voyenne
- SCI TNM – construction d'un auvent – 8 rue des Garennes
- M. GRENIER – Réhabilitation bâtiments – Rue du Champ Morand
- M. CHARISSOUX – construction d'une maison – impasse Saint-Jean
- M. PAUL – construction de 3 maisons – Rue des Clos de l'Ecu
- M. TADJOURI – construction d'une maison – Route de Bu
- M. et Mme RUEL – construction d'une maison – Rue des Clos de l'Ecu
- M. BERNIER – Atelier en logement – 81 rue des Jeux de Billes
- GESTION PIERRE CARDIN – aménagement d'un centre culturel – 7 rue Saint Mathieu
- Etmnts Charles NUSSE – extension bâtiment industriel – rue du Moulin des Arts
- SCI ANTUNES – réhabilitation bâtiment – 35 rue de l'Enclos
- M. RODRIGUES – réhabilitation bâtiment – 36 rue des Fossés
- M. MORENO – extension – 7 rue de la Vierge
- LA PAROISSE DE HOUDAN – aménagement bureau – 75 Grande Rue
- Mme HERVE – construction d'une maison – 10 rue de la Vierge
- M. et Mme DOMINGOS – construction d'une maison – Impasse des Tilleuls
- SCI D4C – extension – 5 rue des Cotes d'Orval
- M. JIQUELLE – aménagement grange – 81 rue des Jeux de Billes
- Mme MANUGUERA – construction d'une maison – 43 rue des Jeux de Billes
- SCI COBIZ – construction d'un bâtiment artisanal – 21 rue Saint Mathieu
- M. VIENNE – construction d'une maison – Petite rue Saint Mathieu
- M. KICHAH et Mme LEKMINE – construction d'une maison – rue du Moulin d'Olivet
- M. SCANDALETOS – construction d'une maison – rue du Moulin d'Olivet

## Permis d'aménager autorisés

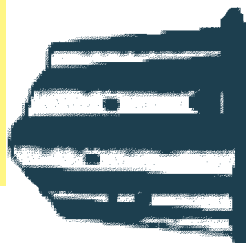
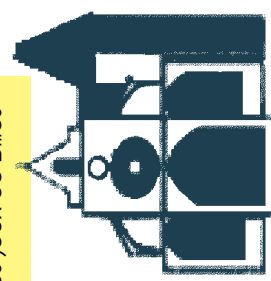
- DELAHAIE ET MUSSEAU – division – 14 rue du 11 Novembre
- SCI LE PAULOWNIA – division – rue de la Souris Verte

## Déclarations préalables refusées

- M. BEAUVAIS – modification de façade – 9 bis rue de la Pie
- M. JEANNIN – pergola – 14 promenade des Clos de Champagne
- Mme ULLMANN – volets roulants – 57 rue des Jeux de Billes

## Permis de construire refusés

- M. PAUL – construction de 3 maisons – Rue des Clos de l'Ecu
- Mme BENDAOU – construction de 2 maisons – route de Bu
- Mme BENDAOU – construction de 2 maisons – route de Bu



# travaux

## Les travaux

### >>> Résidence de la Vesgre

Après une première phase de travaux de rénovation lourde de l'assainissement, conduite par le Syndicat intercommunal Houdan Maulette, des travaux de réparation ou changement de bordures de trottoir ont été menés par la commune comme l'a été la réalisation de l'enrobé rouge des trottoirs sans lampadaires.

L'ensemble des lanternes sphériques très gourmandes en énergie qui éclairaient le ciel sont remplacées par des mâts et lanternes plus modernes et surtout équipées de leds, promesse de grandes économies d'énergie !

L'enrobé noir de la voirie a été réalisé à la charge de la CC Pays Houdanais et l'enrobé des derniers trottoirs l'aura été à l'heure de la distribution de ce Houdan Ma Ville.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension pendant ces travaux qui ont duré plusieurs mois mais qui valorisent leur résidence qui a ainsi été complètement rénovée. Il reste à la respecter notamment en ne stationnant pas sur les trottoirs. C'est pourquoi des places de stationnement sur voirie sont dessinées. Elles devront être respectées.

### >>> Rue d'Epernon

La tranchée faite par la Sicae Ely pour le renforcement du réseau est restée avec son tout venant pendant des semaines.

Il n'était pas question de refaire seulement la tranchée sans refaire le reste du trottoir très abîmé. Il a fallu se mettre alors d'accord entre la commune et la Sicae Ely sur la réparation des coûts et le choix des entreprises. Et ensuite, très étonnant, pas de production d'enrobés rouges durant l'été !

Tout est bien qui finit bien et les travaux sont finis. Une ou deux reprises devront être faites pour corriger des zones de stagnation de l'eau.

### >>> Le conseil municipal a reçu Mr CARDIN

Le 14 septembre, le conseil municipal a reçu Monsieur Pierre CARDIN pour lui remettre le permis de construire du Centre Culturel qu'il a projeté de réaliser sur notre commune, bd Saint Matthieu, dans l'ancienne zone dite de « La Laiterie » : une salle de spectacle de 500 places s'adaptant aux versions théâtre, concert et cinéma, une salle d'exposition de 800 m<sup>2</sup> et des résidences d'artistes. Les travaux devraient être achevés fin 2020.

### >>> Travaux RN 12

Le rond point sur lequel donne une nouvelle sortie de la RN12 à hauteur du hameau de la Forêt est achevé. Les merlons de terre augmentant la protection phonique sont également terminés, il reste à les planter. La bretelle de sortie de la RN12 ne sera cependant ouverte que lorsque les services de l'Etat qui gère la RN12 l'auront réceptionnée.

Chacun s'accorde à dire que l'ensemble est réussi. Il ne le sera cependant complètement que si la tranquillité des habitants de la Forêt est assurée. Il y a en effet un risque d'une augmentation du trafic de transit dans la Forêt.

La concertation ouverte avec les habitants avait débouché sur la proposition de fermer le hameau à ce trafic de transit par installation d'une barrière sur la rue des 4 Tilleuls entre la RD20 et la place centrale de La Forêt, barrière franchissable par les engins agricoles, bus et autres véhicules de services.

Ce dispositif sera installé avant l'ouverture de la bretelle de sortie de la RN12.

### >>> Avancée du projet Parking souterrain Rue de la Tour

Le parc de stationnement souterrain composé de 100 places privées en vente et 100 places publiques est intégré dans une opération immobilière de 57 logements qui comprend six maisons de villes et 51 appartements dont 11 logements locatifs sociaux. Le promoteur choisi est un groupement Nexity-ADI.

La promesse de vente à ce groupement par la commune du terrain d'assiette a été signée le 19 décembre.

Les études techniques de détail et le dossier des permis de construire vont donc pouvoir démarrer. Le début des travaux est attendu pour fin 2020 début 2021.

Une exposition permettra de présenter l'ensemble du projet logements et parkings dans la deuxième quinzaine de janvier. Cette exposition lancera le début de la précommercialisation des logements et parkings.





>>> Résidence de la Vesgre

## >>> Cité de l'Opton

La rénovation complète de la résidence de l'Opton est une opération complexe, longue et qui perturbe considérablement la vie quotidienne des riverains.

Mais ils en sont aussi les principaux bénéficiaires.

Les réseaux d'assainissement, d'eau potable sont en effet totalement rénovés et replacés dans l'espace public des rues alors qu'ils avaient été réalisés à l'époque dans les espaces privés ce qui rendait difficiles des opérations d'entretien ou d'intervention d'urgence, ce qui aurait fini par poser des problèmes lors des mutations.

Les réseaux électriques, éclairage public sont maintenant enterrés et les lampadaires seront changés avec passage en leds. Enfin les revêtements seront refaits.

En tout il aura fallu près d'une année de travaux et il faut avouer que les riverains ont été d'une patience extrême. Même si les entreprises ont globalement été à leur écoute, une année c'est long, très long! Merci donc à eux tous.

Merci également aux financeurs directs ou indirects: ville de Houdan, Syndicat Intercommunal Assainissement Houdan Maulette, Communauté de Communes du Pays Houdanais, Département des Yvelines, Agence de l'eau Seine Normandie, Sicae Ely.

Le financement à également pris en charge tous les travaux en partie privée, la participation des propriétaires ayant été limitée à 1000 € maximum.

## >>> Avancée du projet Restauration Groupe Scolaire

Dans le cadre de cette opération, une consultation a été lancée le 3 juillet, et une attribution du marché de maîtrise d'œuvre a été prononcée le 27 août 2019 désignant le cabinet d'architecture Mouriès-Martin.

L'opération de réhabilitation devra combiner les exigences d'un chantier de grande ampleur avec la continuité du service scolaire. Les partis pris dans le projet de réhabilitation du groupe scolaire, dans son ensemble, vont anticiper le projet de mise en conformité selon la réglementation thermique globale, mise en conformité de la norme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une mise en conformité contre les risques d'incendie de l'établissement.

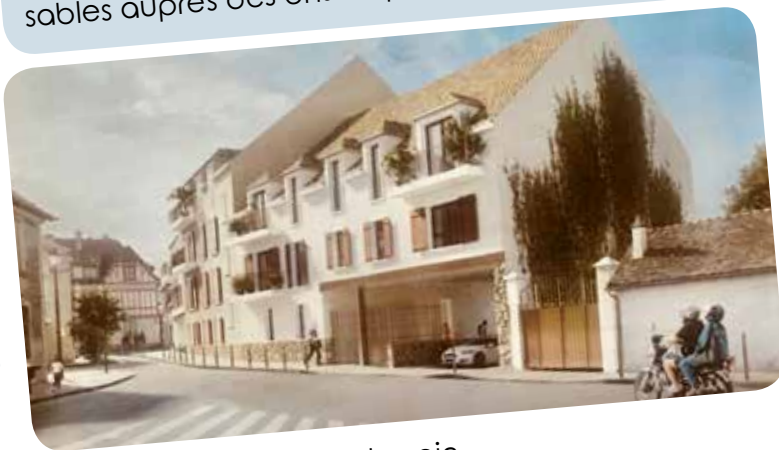
Le projet permettra dans un premier temps la construction d'une école maternelle neuve en lieu et place des logements actuellement situés aux 4, 6 et 8 allée de la vierge ; viendra ensuite la réhabilitation de l'actuelle maternelle pour y disposer le futur bâtiment de restauration scolaire, puis ensuite viendra la réhabilitation des classes élémentaires et salles périscolaires ainsi que du RASED.

Les travaux ainsi envisagés devraient avoir une durée d'environ 18 à 24 mois.

A ce jour, le conseil municipal a décidé de solliciter des financements au titre des aides mobilisables auprès des entités publiques.



>>> Travaux cité de l'Opton



>>> Projet parking souterrain

# La propreté de la ville est l'affaire de tous

**Balades Ecocitoyennes**

Pour participer au nettoyage de nos berges et de nos chemins

Par la population et ouvert à tous

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents

Gants à usage unique et sacs fournis, prêt de pinces à déchets

Contact : 06 48 51 94 98

**Dates 2019**

13 août à 14 sept.  
15 sept. à 14 oct.  
12 oct. à 9 nov.

Rendez-vous à 10h chaque samedi du mois

Prenez contact pour connaître le lieu de rendez-vous



## Les balades ecocitoyennes

Depuis le début 2019, la municipalité a lancé une campagne de balades ecocitoyennes pour nettoyer la nature tous les 2<sup>èmes</sup> samedis du mois.

Si vous souhaitez y participer, faites nous le savoir et nous vous mettrons en contact avec Mme Lebrun.



## Journée houdanaise du nettoyage de la nature

A ces balades éco-citoyennes proposées et organisées par la municipalité sous l'impulsion d'Isabelle Lebrun, conseillère déléguée, s'ajoutent désormais les initiatives prises par des associations ou groupe de citoyens et accompagnées par la municipalité. Près de 60 personnes ont répondu le 21 septembre, à l'appel de Hou'dan la Nature, Or'du-Rang, Pêcheurs de la Vesgre et de la commune de Houdan pour un après-midi de nettoyage de coins

et recoins de la ville. Chacun a reconnu que globalement nos bords de rivière et de chemin étaient assez propres mais il est quand même impressionnant de voir que plus de 15 bouteilles de mégots ont été ramassés dans nos rues.

Après la pesée des sacs et quelques photos des groupes, un petit pot convivial a réuni tous les participants.

Un grand merci pour cette mobilisation !



## Quand les réseaux sociaux servent la cause de l'environnement

Christian Chancé et Aurélie David sont deux jeunes habitants de Houdan, qui ont relevé le défi lancé aux internautes début août via Twitter par une lycéenne: celui de remplir une bouteille rien qu'avec des mégots ramassés dans la rue... Le but n'est pas de faire culpabiliser, mais d'initier une prise de conscience.

Le 13 août, ils ont donc décidé de ramasser tous les mégots qu'ils pouvaient trouver de part et d'autre de la Grande rue de Houdan. Ils ont donc choisi de commencer au rond-point de la gare et de continuer ainsi jusqu'à la place de l'église. Et ont ainsi rempli quatre bouteilles de 1.5L... sur ce seul trajet...

Quand on se fait une idée de la taille d'un mégot, on se doute du nombre important qui sont dans ces contenus... Et quand on sait qu'un seul mégot jeté, c'est 500 litres d'eau pollués, on se rend compte de l'impact négatif que peuvent prendre certains de nos gestes... Ce n'est pas parce que c'est petit que ça ne pollue pas !

Bravo pour cette initiative et ce bel exemple : il mérite largement d'être souligné, afin de donner à d'autres, l'idée d'en faire autant, et d'encourager les fumeurs, à ne pas jeter les mégots n'importe où...

## dates 2020

Ramassage des encombrants  
13 mai et 2 décembre

Ramassage des déchets verts  
du 30 mars au 7 déc.  
le lundi

**Les couverts jetables :**

La municipalité inscrit un nouveau geste dans sa démarche environnementale. Le recours à la vaisselle jetable pour les cérémonies a été aboli. Des assiettes, verres et couverts ont été achetés et remplacent dorénavant à chaque occasion le plastique et le carton. Des bouteilles d'eau en verre ont remplacé les bouteilles en plastique pendant les conseils municipaux.

**Recyclage :**

**- Les bouchons**

Un premier stock de bouchons a été récolté par l'organisme de collecte, l'association « Bouchons du Cœur », avec qui la mairie a passé une convention. Rappelons que cette collecte concerne les bouchons plastiques (pas uniquement ceux des bouteilles mais de tous gabarits) qui seront recyclés dans une usine française, l'argent obtenu en échange de ces bouchons servant à financer du matériel médical.

**- Les cartouches**

Vous pouvez également déposer en mairie des cartouches d'encre d'imprimantes jet d'encre de toutes marques. Avec l'argent des cartouches revendues, l'Association Kassoumaï 78 finance des micro-projets de développement durable en Casamance au Sénégal (foyers améliorés, collecte de piles usagées, compactage des emballages métalliques, etc.)

**- Les piles**

En plus des conteneurs mis à votre disposition pour les cartouches et les bouchons, vous pouvez également déposer les piles usagées dans un conteneur en mairie.

**Luttez contre le gaspillage alimentaire**



Chaque Français jette chez soi par an



soit par semaine



Chacun, à son niveau, peut diminuer son impact sur l'environnement. Voici 10 gestes conseillés de faire au quotidien pour la nature, qui vous permettent en même temps de réaliser des économies :

- 1 **Ne laisser aucun appareil sur veille** (télévision, ordinateur...). Les veilles consomment de 150 à 500 KWh par an et par foyer !
- 2 **Mettre un couvercle sur chaque casserole**, pour diminuer le temps de cuisson.
- 3 **Boire l'eau courante**. Si un goût de chlore persiste, mettre un filtre sur le robinet. Boire de l'eau en bouteille, signifie des heures de transports, et beaucoup de déchets.
- 4 **Trier ses déchets**, en mettant chaque chose dans la bonne poubelle ou le bon conteneur. (séparer verres, cartons...)
- 5 **Favoriser les transports en commun**, le vélo ou la marche à pieds. Un bus avec 40 personnes à bords, évite 40 voitures sur la route.
- 6 **Débrancher les chargeurs**. En effet, un chargeur branché sans rien au bout, utilise tout de même de l'électricité.
- 7 **Préférer une douche plutôt qu'un bain**, cela permet de diviser la consommation d'eau par 3.
- 8 **Éviter la climatisation en voiture**, elle contribue largement à l'effet de serre en consommant beaucoup de carburant.
- 9 **Choisir des ampoules basses consommations**, qui ont une durée de vie 10 fois supérieure et utilise 5 fois moins d'énergie.
- 10 **Éteindre la lumière de chaque pièce en la quittant**. Rien ne sert d'éclairer un endroit vide !

# Saint Matthieu 2019

Quelques images de la 950<sup>ème</sup> St Matthieu, inaugurée en présence de Sophie Primas, Sénatrice, de Gérard Dérouin, Sous-Préfet, d'Amara Simba, footballeur, de Jean-Marie Tétart, notre maire et les membres du conseil municipal qui n'étaient pas en poste sur la foire à ce moment-là, du Président de la CCPH et des maires du Pays Houdanais, des membres du comité de jumelage, et des représentants du monde associatif local, et notre curé le Père Bothuan. Un grand moment comme chaque année !



# Le coup d'envoi des jeux de la fraternité lancé à la Saint Matthieu



Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, les « Jeux de la Fraternité » sont un projet sportif de grande envergure sur le Pays Houdanais, à l'initiative du Comité de Jumelage de Houdan, qui a pris contact avec les Amis du Jumelage d'Orgerus pour créer le cadre de cet événement sportif qui va durer jusqu'en 2024.

Le début des jeux a démarré par un tournoi de futsal, au gymnase de Houdan. Et comme le projet prévoit pour chaque discipline, la présentation et le portage par des personnalités du domaine ayant eu des liens avec notre territoire, pour le tournoi de football en salle, c'est Amara Simba qui est venu le présider. Amara, footballeur à la belle carrière, découvert par Houdan à ses débuts. Il est venu à cette occasion, retrouver la ville et certains des anciens joueurs de sa toute première équipe houdanaise. Un joyeux moment de retrouvailles et de partage !

Le tournoi s'est déroulé entre 5 équipes : Le club de foot de Dammartin-en-Serve (vainqueur du tournoi), l'équipe de foot de Baïlla (représentée par des habitants de Baïlla demeurant en région parisienne), l'équipe de Hand de Houdan dont les joueurs, pour l'occasion s'étaient mutés en footballeurs, Les Pompiers des Yvelines, et l'Equipe de foot de Houdan. Une belle ambiance d'amitié et de sport pour ce premier tournoi qui lance « les Jeux de la Fraternité » !

Les premières coupes ont été remises le samedi 28, au pied du Donjon, durant le traditionnel pot de la CCPH aux associations, et en présence de Monsieur Redon, représentant le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, qui soutient le projet sportif porté par le Pays Houdanais.

## Que sont les Jeux de la fraternité ?

C'est une volonté commune, sur notre territoire, à l'échelle de notre territoire, de s'inscrire dans la mentalité des olympiades en organisant jusqu'en 2024 des compétitions de sport pour valides et non valides, avec les ressources humaines, associatives, logistiques du territoire mais aussi des villes jumelées avec les communes de la CCPH, et donner ainsi à ses jeux, une dimension à la fois locale, intercommunale et internationale.

Il s'agit également de promouvoir le sport et le handi-sport auprès des habitants du

houdanais.

Les différentes initiations ou épreuves sportives seront organisées dans différentes communes de la CCPH qui prêteront leurs installations sportives. Il est pour l'instant projeté, qu'elles aient lieu 1 à 2 fois par an, jusque fin 2023, avec des compétitions finales vers début 2024. Ce sont les associations sportives du territoire participantes qui seront en charge de l'organisation de chaque compétition dans leur discipline, car ce sont les mieux placées pour ce rôle.

## Les 4 saisons du clavecin



Jeudi 2 octobre après-midi, au collège François Mauriac de Houdan, avait lieu l'inauguration des « 4 saisons », nom du programme de la résidence artistique sur une année porté sur notre territoire par le Centre de Musique Baroque de Versailles, au bénéfice d'une jeune claveciniste de talent, Marie van Rhijn.

Ce projet mêlé d'actions culturelles, vise à ce que les habitants du Pays Houdanais découvrent la musique baroque, ainsi que la mise en valeur du répertoire français du 17<sup>ème</sup> siècle, autour d'un clavecin, instrument phare de cette période.

Des concerts auront lieu dans différents endroits phares de Houdan, à des dates qui seront communiquées au fur et à mesure. Afin de toucher tous les publics, dont les élèves, mais aussi les personnes âgées ou hospitalisées, le programme a prévu sur l'année des actions particulières au collège de Houdan, ainsi que dans les classes primaires du groupe Boissets-Gressy-Civry-la-Forêt, La fondation Mallet, La maison de retraite de Houdan, l'Eglise de Houdan, La Tannerie...

Pour notre collège, ce sont 2 classes de 5<sup>ème</sup> (environ 60 élèves) qui, encadrés par leurs professeurs de musique et de chant, Mr Yung et Mme Carré, vont s'initier au processus de création. Par le biais d'ateliers pédagogiques, où ils prennent contact avec l'instrument, mais aussi avec la musique assistée par ordinateur qu'ils vont découvrir par le biais de Sandrine Pagès (Ingénieure du son) et du théorbe (sorte de grand luth) joué par Léa Masson, ils vont découvrir le répertoire baroque, entrer dans la composition du son, et composer eux-mêmes de la musique.

Une bien belle expérience, grâce au partenariat instauré avec le collège, à l'investissement des professeurs et le soutien de l'Académie.

## Cérémonie du 11 novembre

La matinée du 11 novembre a commencé par un moment de recueillement à l'église à l'invitation de la communauté paroissiale, tôt dans la matinée, afin de permettre aux autres habitants du pays houdanais d'y participer, avant de repartir vers leurs communes respectives, pour y retrouver les cérémonies locales.

À l'issue de ce moment, un premier hommage civil et de recueillement a été rendu devant la plaque qui commémore les noms de ceux qui sont tombés pendant la première guerre mondiale, qui est apposée sur un mur d'une des chapelles de l'église, et qu'il est aussi important de saluer que les autres.

La cérémonie a repris plus tard au cimetière, où les deux monuments aux morts, mais aussi la tombe des deux aviateurs de la Royal Air Force, enterrés chez nous, ont été à leur tour honorés, comme à chaque fois, pour que le souvenir de leur sacrifice se perpétue.

Puis le cortège s'est reformé sur la place de l'église avant d'aller rendre un hommage devant la plaque du jeune Pierre Le Mée, qui fut abattu alors qu'il se rendait à son travail, avant de défiler dans les rues du centre-ville pour se rendre au monument aux morts situé rue de Paris.

Nous remercions la population houdanaise de s'être mobilisée pour cette cérémonie de commémoration du 11 novembre, de s'être déplacée, en famille, malgré le mauvais temps, afin de transmettre aux générations futures les valeurs fortes portées par ce jour particulier d'hommage.

Cette volonté de transmission a été soulignée et reprise par la municipalité, qui a pu associer les enfants à chacun des dépôts de gerbes devant le monument aux morts de la rue de Paris : la première au nom des médaillés militaires, la seconde au nom de l'ACPG-CATM, la troisième au nom de l'UNC, la quatrième et dernière au nom de la municipalité.

Les enfants ont également été associés à la lecture des noms inscrits sur le monument aux morts, mais aussi à ceux dont le décès est survenu en 2019 sur le théâtre des opérations extérieures. Après la lecture du message national de la Secrétaire d'Etat lu par Monsieur le Maire, les enfants ont entonné la Marseillaise avec toutes les personnes présentes. Un très beau moment.





La cérémonie s'est terminée avec un vin d'honneur servi à La Grange, après la remise des médailles du travail et de diplômes aux porte-drapeaux.

*Ont été honorés :*

#### **DIPLOME D'HONNEUR DE PORTE-DRAPEAU**

Monsieur DUPOND Pierre Claude, Porte Drapeau, des anciens combattants et prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, Section d'Orgerus, en reconnaissance de ses 20 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

Monsieur LABBÉ Edmond, porte-drapeau, des anciens combattants et prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, de Houdan, en reconnaissance de ses 30 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

#### **MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Madame DUMAS Martine  
Responsable Logistique Henkel France à Boulogne Billancourt, **Médaille Vermeil** (30 ans)  
Monsieur HOEPPE Hugues  
Responsable Maintenance chez CRMA Aero Repair à Elancourt, **Médaille Argent** (20 ans)



## Jumelage

Le week-end du 2 novembre, une délégation de 7 personnes venant de Gross-Schneen (Allemagne) nous a rendu visite dans le cadre de la préparation du projet des jeux de la fraternité 2020/2023.

Sur ce court week-end, le samedi après-midi a donc été très studieux. Le comité de pilotage de ce projet, qui rassemble le comité de Jumelage de Houdan, les amis du Jumelage d'Orgerus, la mairie de Houdan et les membres de la délégation allemande, (dont Johan SCHUSTECK représentant la collectivité de Friedland et Karl EMDE président du comité de jumelage allemand), se sont longuement réunis dans la salle Cuq.

Ensemble, ils ont travaillé sur leur participation à la première édition prévue le 4 avril 2020, à la Fondation Mallet et aux compétitions sportives prévues le 5 sur le territoire de la CCPH.

La réflexion commune est allée au-delà des rencontres sportives de 2020 puisqu'il est envisagé d'organiser des échanges sur le territoire allemand. Il est d'ailleurs à noter que nous sommes invités à participer à la traditionnelle marche des frontières qui a lieu tous les 10 ans et dont la prochaine édition est le 13 juin 2020. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le comité de Jumelage de Houdan.

Dans la discussion, le représentant de Friedland, Johan SCHUSTECK et Jean-Marie TETART ont émis un souhait commun d'échanges économiques entre nos deux régions, notamment sous forme de stages professionnels.



## 6<sup>ème</sup> édition de la dictée houdanaise



### Ciné plein air

Le cinéma plein air du dernier vendredi soir d'août, offert par la municipalité, a réuni plus de 140 personnes pour voir le film « Le sens de la fête ».

En plus de la température encore un peu estivale, l'ambiance a été très chaleureuse car certains spectateurs avaient apporté, en plus de leurs fauteuils ou transats, leurs boissons, gâteaux, pop-corn ou encore pizza...

Les éclats de rire ont fait souvent raisonner les murs de la Ferme Deschamps.

Une bien belle soirée !



Samedi 30 novembre, à la Grange, une quarantaine de personnes se sont amicalement affrontées pendant la 6<sup>ème</sup> édition du concours de dictée Houdanaise, sur un texte alambiqué mais plein d'humour de Laurent Saul, où notre ville tient toujours un rôle primordial, dans des histoires originales.

Cette année, pour l'occasion, c'est Jean Beniguigui qui est venu en faire la lecture. Comme à chaque édition, 2 niveaux de concours ont été instaurés, les plus jeunes n'allant pas jusqu'à la fin de la dictée.

#### Catégorie jeunes collégiens :

1<sup>er</sup> Alexis TUAL

2<sup>ème</sup> Agathe MAFFIOLI

3<sup>ème</sup> Chrissy ALLOKE TOUSSAINT

#### Catégorie Lycéens :

1<sup>ère</sup> Maïwenn COLENO

#### Catégorie collégiens :

1<sup>er</sup> Elouan COLENO

2<sup>ème</sup> Jules DUFOUR

3<sup>ème</sup> Maé LEVY

#### Catégorie Adultes :

1<sup>ère</sup> Cécile ADRANYI (Prix d'excellence)

2<sup>ème</sup> Christine GACHET

3<sup>ème</sup> Fabienne COLENO

## Les 30 ans de l'amicale de la Tour



À cette occasion, Michelle Besnard, la Présidente du Club des seniors a mis les petits plats dans les grands... Un succulent dîner raffiné, concocté par un traiteur du Pays Houdanais, a régalé les 81 convives... Les tables étaient somptueuses, la musique excellente et les danseurs n'y ont pas résisté longtemps.

Pour fêter ces 30 ans d'existence, Michèle avait invité à la fois Jean-Marie Tétart, notre maire, mais aussi Emile Le Noé, qui était maire à l'époque où le projet de création d'un club de loisirs pour les aînés avait été lancé. Une belle continuité dans le soutien aux bénévoles de cette association essentielle pour les seniors.

Un gâteau spectaculaire pour couronner le repas, qui a fait l'admiration de tous, de l'ambiance tout au long de ce moment de grande convivialité, un cocktail réussi !



La traditionnelle distribution des colis par les membres du conseil municipal a eu lieu le samedi 14 décembre au matin.

En tout, ce sont 251 colis pour une personne et 137 colis pour 2 personnes qui ont été remis aux houdanais âgés de plus de 70 ans.

10 colis « douceurs » ont également été distribués aux houdanais désormais domiciliés à la maison de retraite.

Les personnes qui n'étaient malheureusement pas présentes à leur domicile ce samedi 14 décembre avaient la possibilité de venir chercher leur colis en mairie jusqu'au lundi 13 janvier 2020.



Encore une rentrée scolaire ce lundi 2 septembre 2019, qui s'est bien déroulée malgré quelques pleurs chez nos petites sections de maternelle.

Pour rappel, Mme Kleiber, qui a pris sa retraite après avoir assuré la direction de l'école maternelle durant 9 ans, est remplacée par Mme Nathalie FUENTES qui assurait jusqu'alors la direction de l'école d'Orgerus. **Nous lui souhaitons la bienvenue.**

Au jour de la rentrée, 110 élèves inscrits en maternelle et 181 en élémentaire sont répartis suivant les classes ci-dessous :

- Petite Section : Mme Fuentes : 28 élèves
- Pte Section/Moy. Section : Mme Pelvet : 27 élèves
- Moy. Section/Gde Section : Mme Folgoas : 28 élèves
- Grande Section : Mme Cabanetos : 27 élèves

En élémentaire, les effectifs de cette année n'ont malheureusement pas permis de pouvoir maintenir la 8<sup>ème</sup> classe qui avait été obtenue l'an dernier. Les élèves sont donc répartis dans 7 classes :

- CP : Madame Scaliger : 24 élèves
- CP/CE1 : Madame Assing : 23 élèves
- CE1 : Madame Gregory : 25 élèves
- CE2 : Madame Hubi : 27 élèves
- CE2/CM1 : Madame Deque : 27 élèves
- CM1/CM2 : Mme Da Silva Joao Baillet : 28 élèves
- CM2 : Mme Robert (journée de décharge direction le jeudi) : 27 élèves

## Les tarifs périscolaires 2020

Quotient familial mensuel en euros	Catégorie	Cantine	Garderie
		le repas	Le matin ou le soir
QF <= 200.11 €	1	1.09 €	0,44 €
200.12 € <= QF <= 426.98 €	2	2.38 €	0,65 €
426.99 € <= QF <= 760.56 €	3	2.83 €	0,83 €
760.57 € <= QF <= 1067.50 €	4	3.35 €	1.08 €
1067.51 € <= QF <= 1467.82 €	5	3.67 €	1.28 €
1467.83 € <= QF ou contribuables à Houdan ne désirant pas communiquer leurs ressources	6	4.32 €	1.48 €
Non contribuables à Houdan	7	6.97 €	4.27 €

## Revalorisation des quotients familiaux

Catégorie	Quotient familial mensuel Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Quotient familial mensuel Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2020
1	QF <= 196.38 €	QF <= 200.11 €
2	196.39 € <= QF <= 419.02 €	200.12 € <= QF <= 426.98 €
3	419.03 € <= QF <= 746.38 €	426.99 € <= QF <= 760.56 €
4	746.39 € <= QF <= 1047.60 €	760.57 € <= QF <= 1067.50 €
5	1047.61 € <= QF <= 1440.45 €	1067.51 € <= QF <= 1467.82 €
6	1440.46 € <= QF ou contribuables à Houdan ne désirant pas communiquer leurs ressources	1467.83 € <= QF ou contribuables à Houdan ne désirant pas communiquer leurs ressources
7	Non contribuables à Houdan	Non contribuables à Houdan

## Bal des petits houdanais

## Aide aux devoirs

Depuis l'année dernière, le service scolaire de la municipalité a établi un partenariat avec la Croix Rouge afin de mettre en place ce service gratuit auprès des petits houdanais qui auraient besoin d'un peu de soutien scolaire.



Il a déjà bien fonctionné l'année précédente, et les bénévoles de la Croix Rouge ont repris du service depuis le 17 septembre avec des élèves de CE2 et CM1, auxquels se sont ensuite ajoutés des élèves de CP et CE1. Ils seront maintenant 25 en tout et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

minent et proposent les enfants pour suivre cette aide aux devoirs. Le service municipal gère ensuite les inscriptions et fournit le matériel. La croix Rouge apporte ses bénévoles qui travaillent en petits groupes avec les enfants dans les locaux de l'école, les aident à faire leurs devoirs du jour, ainsi que des révisions si nécessaires.

Cette année, pour le Noël des petits houdanais, la municipalité avait décidé de changer sa formule habituelle de spectacle. Et c'est un bal pour enfants qui a été organisé.

Le goûter qui en faisait partie, par contre n'a pas changé et a toujours le même immense succès !



Ce sont les institutrices qui déter-

## Des entreprises s'enracinent dans la zone d'activités Saint Matthieu



Avec la société Matrix qui utilisait depuis quelques années un grand entrepôt pour ses équipements sportifs notamment de Fitness. Il accole ses bureaux à côté de l'entrepôt pour rapatrier sur Houdan son siège et l'ensemble de ses salariés.

Le groupe Exacompta a racheté la société Rainex présente depuis longtemps à Houdan et spécialisée dans la fabrication d'articles de papeterie. Il réalise aujourd'hui une extension importante des locaux sur des terrains que la société Rainex possédait déjà.

## Houdan mis en avant au salon des Maires

Le salon des Maires de France a lieu chaque année en novembre. Notre ville y a été mise à l'honneur à deux reprises :

- La première par la présentation de l'expérience pilote que conduit La Poste avec une start up Global Map Solutions pour cartographier de manière géolocalisée toutes les données concernant un territoire (données provenant des open datas, données relevées par la Poste et données propres fournies par le territoire). Ces données ainsi cartographiées sont des outils de prise de décisions, d'orientation de comparaison avec d'autres territoires. Houdan et Évy Courcouronnes sont les deux collectivités retenues pour cette opération pilote.

- La seconde en étant invité sur le stand de la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD) à un débat organisé par U2P sur les commerces de proximité avec les présidents des fédérations nationales des fromageries et des boucheries ainsi que l'adjointe au Maire de la ville de Sceaux. Juste avant ce débat, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, est venue les rencontrer.

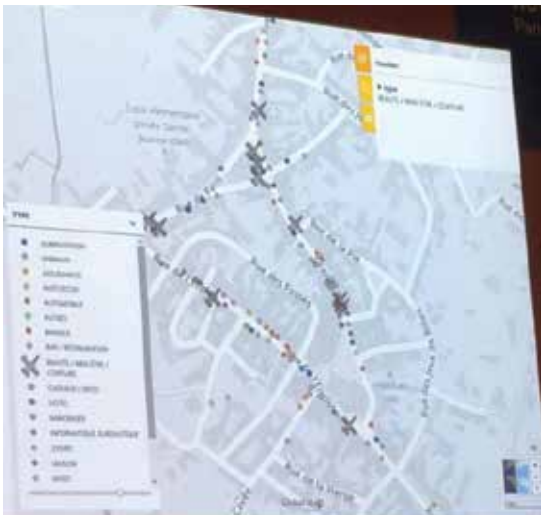
## Nouveaux commerces à Houdan



**COCOON**  
58 rue de Paris  
Décoration  
meubles, objets

**Bienvenue !**

Ce débat a été une nouvelle fois l'occasion de mettre en valeur l'excellence du commerce houdanais et les actions conjuguées pour l'atteindre et le conserver.



## Nouveau Point presse en centre-ville

### Une nocturne d'hiver qui a tenu ses promesses



Si la météo n'a pas été clémente pour cette 4<sup>ème</sup> édition de cette animation spéciale de nos commerçants, les clients ne s'y sont pas trompés : c'est à l'intérieur que ça se passait !

Et nombreux sont ceux qui ont pu profiter des nombreuses dégustations et offres qui ont été faites dans les boutiques à cette occasion.

Les nocturnes de nos commerçants (été / hiver) sont devenus des rendez-vous incontournables. Pensez-y !

## Venez rencontrer les opérateurs de la fibre optique au forum

Le développement de la fibre dans notre commune avance bien même si il a pris un peu de retard. Près de 1000 logements sont déjà éligibles et ce nombre augmentera rapidement. Les parties communes de certains immeubles ont déjà été équipées.

Le choix des opérateurs est donc maintenant possible. Pour faciliter les

contacts et les explications et précisions de vive voix, la société Yvelines Fibre, qui a déroulé la fibre dans nos rues, organise un «Forum de la fibre» pendant lequel vous pourrez rencontrer les opérateurs qui ont signé une convention avec Yvelines Fibre.

Ce forum se déroulera le 30 janvier de 17 à 20 heures salle La Grange à la ferme Deschamps.



Un point presse est à votre disposition au Carrefour Express dans la grande rue.

150 titres de presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle y sont déjà présents : de quoi satisfaire une grande partie de nos besoins d'information et de loisir.

Leur nombre pourra être augmenté si la demande se manifeste et cela dépend de nous tous.

## Nos commerçants luttent contre le gaspillage

Depuis quelques mois, certains de nos commerçants se sont organisés afin de lutter contre le gaspillage de leurs denrées invendues.

Ainsi, ils composent des paniers avec ces denrées et les proposent au quart de leur valeur.

Cette solution profitable pour l'environnement, le consommateur, et le commerçant, rencontre déjà beaucoup de succès.

Une belle initiative !



# Nous contacter

Mairie de Houdan

69, Grande Rue

78550 HOUDAN

Tél. : 01 30 46 81 30 / Fax : 01 30 88 10 01

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

de 9h à 12h et de 15h à 17h30

mardi de 15h à 20h

samedi matin :

(uniquement) Permanence état civil de 10h à 12h

# Nous suivre

Sur les réseaux sociaux

[www.facebook.com/villedehoudan](http://www.facebook.com/villedehoudan)

Sur le compte Twitter

[www.twitter.com/villedehoudan](http://www.twitter.com/villedehoudan)

Site Internet

[www.villehoudan.fr](http://www.villehoudan.fr)

**NOUVEAU**

Houdan ma ville est édité par la mairie de Houdan.  
Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart - Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon. Photos : Mairie de Houdan - Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon - Impression : Lescure Théol : La Heunnière 27120 Douains / 02 32 77 32 40.  
Dépôt légal : Janvier 2020. Ce journal est édité sur papier recyclé. 2400 exemplaires.

## Croix Rouge

Président : Julien Bourgogne

[ul.pays-houdanais@croix-rouge.fr](mailto:ul.pays-houdanais@croix-rouge.fr)

Tél. : 01 78 82 58 43

### Point hygiène, transport social

32 route d'Anet 78550 Houdan

Horaires : mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30, vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

### Aide Vestimentaire

La Vestiboutique : à l'étage du foyer municipal, rue des jeux de billes.

tous les jours de 14h à 17h sauf le jeudi (fermé) et le vendredi de 10h à 12h30 et de 14 à 19h.

## Restos du Coeur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA

20 rue Saint Matthieu

Tél. : 06 12 41 41 85 ou 01 30 59 34 95

[ad78.houdan-cd@restosducoeur.org](mailto:ad78.houdan-cd@restosducoeur.org)

Le centre est ouvert toute l'année.

Distribution alimentaire (sous conditions de ressources) mardi de 14h à 16h30 et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

## Pôle Social

L'accueil du pôle social est fermé au public.

Les assistantes sociales reçoivent toujours à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rendez-vous. tél. 01 30 836 836

### À la mairie

Un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.

### À la Passerelle (Ferme Deschamps)

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10

Conciliateurs de justice : lundi et vendredi matin

Mission locale de Rambouillet : mardi et jeudi matin (pour les 16 à 25 ans)

La CRAMIF : lundi après-midi

Impôts : le 2<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois

La CAF Yvelines reçoit les familles uniquement sous certaines conditions

Consultations juridiques : 1<sup>er</sup> mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs) : 1<sup>er</sup> vendredi du mois

### C.C. Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Éperon 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80 / Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : [ccph@cc-payshoudanais.fr](mailto:ccph@cc-payshoudanais.fr)

Site internet : [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 19h

## À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir, de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.

Renseignements : Mairie 01 30 46 81 30

## Portage de Repas à domicile

Si vous avez 60 ans (ou plus) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : CC Pays Houdanais

Tél. : 01 30 46 82 91

## Hôpital de Houdan

42 rue de Paris

Tél. : 01 30 46 18 00

n°dédié à la prise de rendez-vous : 01 30 46 18 01

## ADMR Services à domicile

Renseignements : 8, rue d'Éperon

Tél. : 01 30 46 10 19

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

## Téléassistance

Proposée par le CCAS en liaison avec le Conseil

Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS

Renseignements : CCAS Tél. : 01 30 46 81 30